

BOURSE ANDRÉ DELISLE EN PARTICIPATION CITOYENNE 3 000 \$ REMIS ANNUELLEMENT

Vous avez une idée de projet ou vous participez à un projet qui vise la participation citoyenne en lien avec une problématique environnementale? En postulant pour la Bourse *André Delisle*, vous courez la chance d'obtenir un appui financier pour le concrétiser!

Pour être éligible à cette bourse, octroyée par **Transfert Environnement et Société**, votre projet doit permettre le déploiement d'une démarche participative inclusive qui vise à concerter les parties prenantes intéressées afin d'éclairer et d'influencer la prise de décision liée à une problématique environnementale. Ci-après sont présentées les différentes déclinaisons que peut prendre cette bourse :

- **Pour une idée spontanée de projet** - En plus d'une bourse d'un montant total pouvant aller jusqu'à 3 000 \$, la personne étudiante ou l'équipe étudiante fera partie de l'équipe de la Clinique en environnement, à titre de personne chargée de projets et bénéficiera d'une banque de 50 heures rémunérées pour développer son idée sous forme de projet d'appui de même que d'un accompagnement professionnel de la part d'une personne superviseure de la Clinique et du partenaire *Transfert Environnement et Société*.
- **Pour un projet de fin d'études** - En plus de bénéficier d'une bourse d'un montant total pouvant aller jusqu'à 3 000 \$, la personne étudiante bénéficiera de l'expertise d'un membre de l'équipe de *Transfert Environnement et Société*.
- **Pour un projet d'envergure (intégrateur)** - En plus de bénéficier d'une bourse de 1 000 \$, l'équipe étudiante bénéficiera de l'expertise d'un membre de l'équipe de *Transfert Environnement et Société*.

Tentez votre chance!

À qui s'adresse ce concours?

Aux personnes étudiantes de 1^{er} ou 2^e cycle inscrites à temps complet à un des programmes offerts par le CUFE. Notez que les personnes qui soumettent leur candidature doivent résider au Québec durant la planification et la mise en œuvre du projet.

Critères obligatoires

Les propositions reçues seront évaluées par le Comité d'attribution selon les critères suivants :

- La pertinence de la démarche proposée en fonction du contexte environnemental dans lequel elle s'inscrit et de la pérennité de l'initiative.
- Le potentiel de concertation des parties prenantes et d'influence sur la prise de décision de la démarche de participation proposée.
- La qualité et la rigueur du document présenté.

Comment postuler?

1. Écrivez-nous pour obtenir le formulaire de candidature ou pour poser vos questions :
Clinique-Environnement@USherbrooke.ca
2. Déposez votre candidature en tout temps. Les bourses seront attribuées en fonction des fonds disponibles au moment de la soumission.